



Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 2



Contexte :

Les personnes souffrant de troubles psychiques sont de plus en plus présentes dans les établissements médico-sociaux. Des addictions viennent parfois s'ajouter à ces souffrances, ce qui complexifie les relations interpersonnelles et l'accompagnement des encadrants. Les professionnels ont besoin de clés de compréhension pour pouvoir adapter leur posture d'accompagnement. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale et aux conduites addictives pour une meilleure prise en compte de la souffrance psychique des personnes accompagnées.

Objectifs généraux

- ➔ Actualiser ses connaissances sur les troubles psychiques et les troubles addictifs
- ➔ Analyser sa pratique professionnelle pour adapter sa posture
- ➔ Développer son réseau et identifier les ressources internes et externes

Objectifs opérationnels

- ➔ Comprendre les pathologies duelles : troubles psychiques et troubles addictifs
- ➔ Désigmatiser les troubles psychiques
- ➔ Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques

Fiche technique

Cette formation n'est pas une analyse de pratique.

Public visé : Professionnels encadrant en ESAT, EA, IME, SIAE

Prérequis : avoir participé à la formation « Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 1 » (2jours) ; avoir un intérêt pour les questions de santé mentale

Nombre de participants recommandé : 12 participants maximum

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)

Dates de la formation : 15 mars 2024

Délais d'accès : Nous contacter pour étudier toute demande de formation

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement nous contacter à : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : A définir

Formatrice : Pascale DOSSMANN formatrice professionnelle d'adultes habilitée par Icuale Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques¹ :

Intra : 1 500 € / jour + 70€ de frais de déplacement du formateur soit un coût total de 1 570€

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 10€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur

¹ Tarifs valables jusqu'au 1 juin 2024

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

Sensibilisation aux pathologies duelles

- Définition du concept de l'addiction
- Addiction à une substance psychoactive : l'alcool
- Addiction comportementale aux JHA (jeux de hasard et d'argent)
- Définir les pathologies duelles
- Identifier les structures existantes pour la prise en charge des personnes addictes

Déstigmatiser les troubles psychiques

- Mécanisme de la stigmatisation
- Les avantages et les inconvénients de parler de son trouble psychique
- Redéfinir la notion de rétablissement en santé mentale (abordée brièvement au niveau 1) : les étapes du processus de rétablissement

Les pratiques professionnelles

- Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques mais aussi dans sa pratique professionnelle

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement
- Vidéos, diaporamas, quizz, flyers, webographie, bibliographie
- Echanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances
- Évaluation à chaud
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires seront capables de :

- Faire le lien entre les troubles psychiques et les conséquences de la stigmatisation
- Comprendre la relation entre troubles psychiques et troubles addictifs
- Repérer les acteurs professionnels internes et externes en capacité de prise de relais